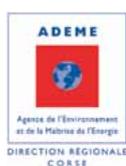


GESTION DES DÉCHETS

THÉMATIQUE



ORGANISME

SAS AM ENVIRONNEMENT

PARTENAIRES

- ▶ **ADEME – Direction régionale Corse**
- ▶ **Office de l'Environnement de la Corse (OEC)**
- ▶ **Union Européenne (FEDER)**

COÛT (HT)

▶ **Montant total :** **1 872 917 €**

▶ **Financements :**

ADEME/OEC 151 391 €
FEDER 504 129 €
SAS AM Environnement 1 217 396 €

BILAN « DÉVELOPPEMENT DURABLE » EN CHIFFRES

▶ **Coût de la filière :**

Le coût de la filière DEEE en Corse (hors traversée maritime) est en dessous du coût moyen national : 205 € contre 226 € en 2010. Ceci est dû à une bonne massification des flux entre les points de collecte et le centre de regroupement.

▶ **Valorisation des déchets :**

Taux de collecte : en 2010, 10,6 kg/hab. ont été collectés avec un objectif de 12 kg/hab pour 2013.

▶ **Tonnage des déchets valorisés :**

1900 tonnes/an.

SAS AM Environnement

Mise en œuvre de la filière de collecte, de pré-traitement et de regroupement des DEEE des ménages

Pourquoi agir ?

Les équipements électriques et électroniques (DEEE), présents à chaque moment de nos journées, sont composés de matières premières rares et parfois polluantes. Ils tiennent une place de plus en plus importante dans les foyers des ménages, les entreprises et les établissements privés et publics.

En outre, ce secteur en perpétuelle croissance se distingue par deux caractéristiques : un secteur regroupant de nombreux produits et connaissant de rapides innovations d'une part, et un secteur contraint par des directives exigeantes d'autre part.

Ces produits, très utiles aux ménages et professionnels, sont pourtant de véritables « bombes à retardement » pour la planète si l'on ne s'intéresse pas à leurs impacts environnementaux et aux déchets qu'ils génèrent.

Les métaux lourds qui les composent, par exemple, peuvent polluer durablement les sols et les nappes phréatiques. De plus, les innovations anticipent le renouvellement des équipements, accentuant ainsi le nombre de déchets électroniques.

Présentation de l'opération

En 2007, la société SAS Transport AM s'est lancée dans une étude de faisabilité. Les conclusions de l'étude s'inscrivent dans la logique du cahier des charges des éco-organismes « Ecologic » et « Eco-système » dont le contenu a été élaboré par l'ADEME.

Désormais prestataire de ces deux éco-organismes, l'entreprise SAS Transports AM a mis en place la filière DEEE en Corse.





SAS AM Environnement : mise en œuvre de la filière de collecte, de pré-traitement et de regroupement des DEEE des ménages

Présentation et résultats

La filière fonctionne sur un maillage de 38 points de collecte sur l'île. Il s'agit de déchèteries et de points de collecte de distributeurs. Les bennes remplies de déchets sont acheminées depuis les points de collecte jusqu'au centre de regroupement situé au sud de Bastia. Après pesage, les DEEE sont déchargés puis triés et ensuite conditionnés pour les envoyer vers les sites de revalorisation (continent).

L'opération a consisté :

- en la construction et l'équipement d'un centre de regroupement des DEEE pour effectuer le tri des différents déchets réceptionnés, les pré-traiter et les conditionner en vue de leur transfert vers les opérateurs de traitement sur le continent,
- en l'équipement des 38 points de collectes (bennes et palox).

Focus

Optimisation de la collecte

La société SAS AM Environnement met à disposition dans chaque déchèterie, 1 compacteur destiné à diminué le volume des emballages des D3E.

Le bénéfice environnemental correspond à une économie de 50 000km/an soit 27T éq CO2 évitées.

Calcul des distances économisées

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ► <u>Consommation en carburant</u> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le continent 35 l pour 100 km. • En Corse 55 l pour 100 km. ► <u>Consommation en pneumatique :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le continent : 1 jeu pour 100 000 km. • En Corse : 1 jeu pour 25 000 km. ► <u>Temps de parcours</u> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le continent : 1 heure pour 90 km. • En Corse : 2 heures à 2 heures 30 pour 90 km. | <ul style="list-style-type: none"> ► <u>Efficacité du compactage</u> <ul style="list-style-type: none"> • 1 compacteur plein de 30 m³ équivaut au volume de 6 bennes de 30 m³. ► <u>Economie de transport</u> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une distance moyenne de 100 km entre le centre de tri et le site de stockage, la société de transport AM économise 5 voyages en ramenant en une fois l'équivalent de 6 voyages, soit : 1000 km de trajet non parcouru par semaine et par déchetterie, 50 000 km / an de trajet non parcouru par déchetterie. |
|--|--|

Facteurs de reproductibilité

Cette filière régionale est bâti sur un partenariat public/privé et un souci de rentabilité en particulier dans la maîtrise et l'optimisation dans l'exportation des déchets valorisables sur le continent : on parle de « logistique inverse ». le principe est de s'assurer du retour des déchets de l'utilisateur au producteur tout en garantissant une logistique dite « verte » minimisant les impacts sur l'environnement.

ENSEIGNEMENTS

Fort de notre expérience dans le domaine de la revalorisation et du recyclage, notre souci est de perfectionner nos services afin de fournir des prestations constamment adaptées aux besoins. Notre entreprise effectue à ce jour des prestations uniquement basées sur des principes de développement durable.

Nos prestations nous permettent d'être une des meilleures entreprises insulaires, uniquement avec les nouvelles méthodes de stockage et de chargement.

Lors de notre dernier audit en date du 17/04/2012, réalisé par l'éco-organisme ECOLOGIC, nous avons obtenu une note supérieure à 90 % de satisfaction, ce qui nous classe parmi les prestataires les plus fiables de France.

À SUIVRE

Exemples à suivre
téléchargeables sur les sites :

www.oec.fr

www.ademe.fr/dechet

► Contacts

► Sur le site de l'OEC : www.oec.fr

► Sur le site de l'ADEME : www.ademe.fr/dechets

► OEC : 04 95 34 84 48 - Magali GABRIELLI

► ADEME : Direction Régionale Corse - 04 95 10 58 58 - Pierre Olivier FILIPPI

► DREAL : 04 95 51 79 34.